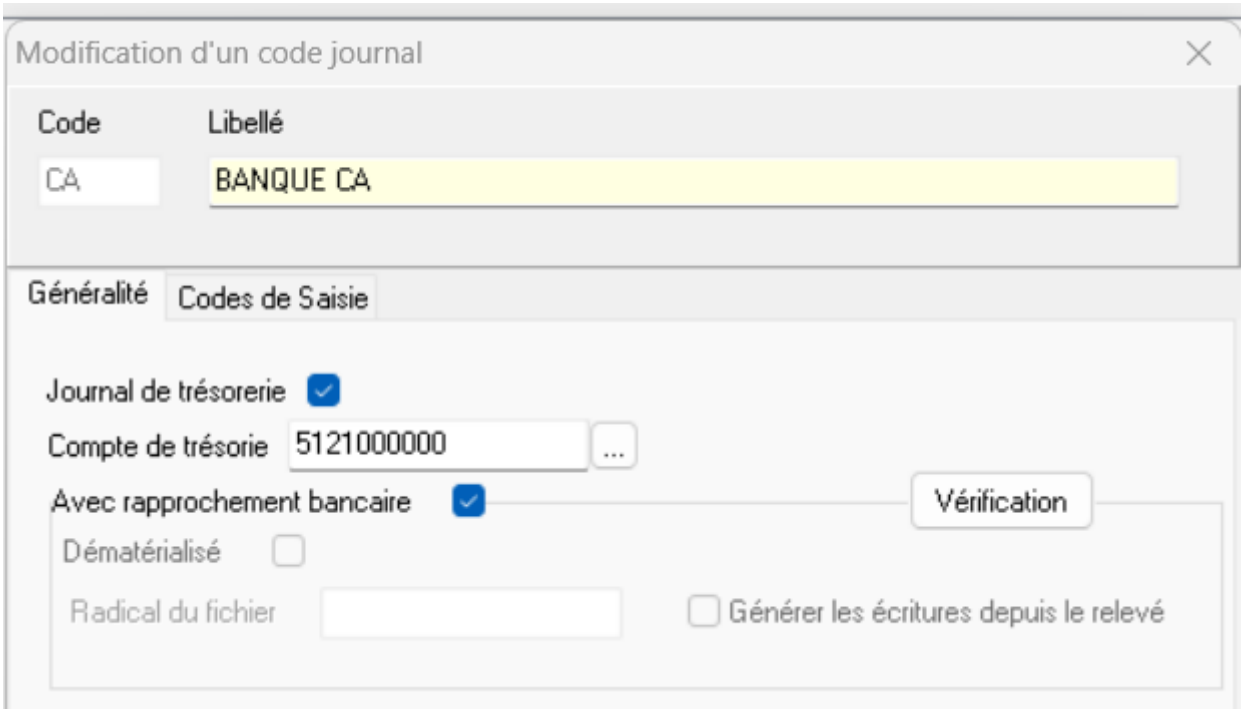
Création d'un code de saisie "Virements Fournisseurs" - TCR*

Le paramétrage d'un code de saisie spécifique "Virements Fournisseurs" est obligatoire pour la réalisation des fichiers de virements. le code de saisie doit être impérativement associé à un code journal de trésorerie dont le compte est un compte de banque.



Le compte 512 est correctement paramétré avec l'IBAN renseigné dans l'onglet IBAN

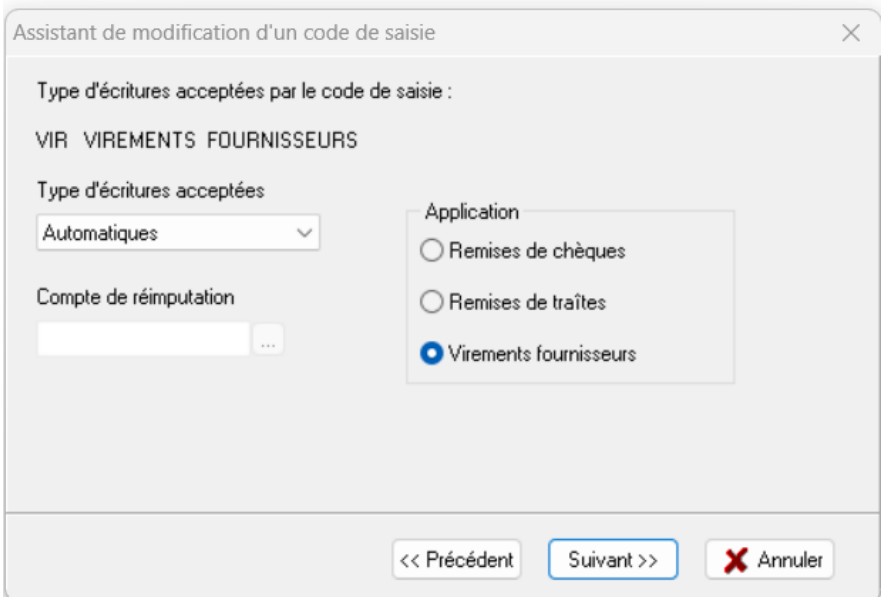
Les cellules "Domiciliation" et "Intitulé bancaire" sont obligatoires. Enfin les caractères spéciaux spéciaux tels que l’apostrophe (') ou le tiret (-) y sont interdits.

Création du code de saisie

Le nom du code de saisie (4 caractères maximum) et le libellé sont libres. En revanche, il est impératif que le type journal soit "Standard" et le masque de saisie soit "pièce". Ce paramétrage permet d'avoir dans la boite de dialogue suivante les écritures automatiques

Il en existe 3 :

- Remises de chèques
- Remises de traites
- Virements Fournisseurs



Sélectionner "Virements" puis suivant et terminer.

Le module virement fournisseurs est disponible

Revision #4
Created 2023-04-12 09:42:02 UTC by Nicolas CHAMPION
Updated 2026-08-18 13:56:38 UTC by Jean François KERSERHO